**Émetteur** : **Destinataire :**
**Nom, Prénom du bailleur Nom du locataire
Adresse Adresse
Numéro de téléphone Code postal – Ville
Adresse e-mail**

Lettre recommandée avec accusé de réception

**Objet : notification de votre congé pour cause de vente du logement.**

Madame, Monsieur,

Nous, soussignés ………… (*Nom du bailleur*), propriétaires du logement situé au …….. (*Adresse du bien*), vous informons que votre bail arrive à échéance le ……. (*Date d'échéance du bail*). Par ce courrier, nous vous informons qu’au terme de ce dernier nous ne souhaitons pas le reconduire. En effet, nous désirons récupérer le bien pour le mettre en vente.

L’appartement (*Ou maison*) sera vendu au prix de … euros (*Montant de l'estimation à exprimer en lettres et en euros*) selon les conditions suivantes :

(*Préciser les modalités de paiement et les conditions de vente spécifiques au bien immobilier concerné*).

Le présent congé vous permet d'être prioritaire si l'offre de vente vous intéresse. Vous avez un délai de deux mois pour fournir votre réponse. Toutefois, comme le signale l’article 15 de la loi du 21 juillet 1994, vous pourrez disposer d’un délai de quatre mois en cas de recours à un prêt.

Conformément à l'article 15 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, vous disposez d'un préavis de …… (*six mois pour une location vide ou de trois mois pour une location meublée*) pour libérer les lieux et satisfaire à vos obligations en tant que locataire, au plus tard le …..(*Date d'échéance du bail*).

Nous restons disponibles pour convenir d'un rendez-vous afin de réaliser l'état des lieux de sortie.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

En seconde page, vous trouverez les alinéas 1 à 5 de l'article 15 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, obligatoires pour valider la demande de congé.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations respectueuses.

Fait à ………………… (*Lieu*),

Le ../../…. (*Date*)

Signature.